

MARCHÉS PUBLICS DE SERVICES JURIDIQUES

Oui aux références, mais anonymes

Une ordonnance rendue par le tribunal administratif de Marseille, le 12 mars 2008*, relance le débat sur la production de références dans les marchés de conseil juridique. Le juge des référés annule la procédure de passation d'un marché de conseil et d'assistance juridique lancée par une commune.

Le litige est né d'une mention du règlement de consultation selon laquelle devaient figurer dans les

offres des «références de prestations similaires dans le domaine faisant l'objet du lot sollicité». Or pour le juge, cette exigence est de nature à limiter l'accès à la commande publique en ne permettant pas aux entreprises d'établir la valeur de leur offre par tout autre moyen. De plus, en autorisant les candidats à communiquer, au titre des références, l'identité de leurs clients avec l'accord de ces derniers, l'acheteur public a mé-

connu les règles qui obligent les avocats au secret professionnel. Peu importe, estime le juge, que le règlement intérieur national de la profession d'avocat ait été modifié en avril 2007 par une décision du conseil national des barreaux autorisant les références nominatives avec accord préalable des clients.

SOPHIE DELUZ

* Cette ordonnance est publiée dans le cahier «Textes officiels» de ce numéro.

COLLECTIVITÉS LOCALES

Informations pour la préparation des budgets 2008

En raison des élections municipales et cantonales, la date limite de vote des budgets et des taux locaux est reportée cette année au 15 avril. Une circulaire de la Direction générale des collectivités locales (DGCL) du 28 février, publiée dans le cahier détaché «Textes officiels» de ce numéro, présente les nouvelles dispositions afférentes à la fiscalité locale, utiles à la préparation des budgets locaux pour 2008 et prévues par les lois de finances et par différentes lois votées au cours de l'année 2007.

La circulaire expose l'ensemble des nouvelles dispositions et notamment le nouveau régime des taxes communales sur la publicité. Elle rappelle également les principales dispositions afférentes à la fiscalité locale s'appliquant pour la première fois aux impositions établies au titre de 2008. Enfin, elle actualise certaines références générales (seuils, taux moyens, tarifs, etc.) applicables en 2008 à la fiscalité locale.

J.-Y. G.

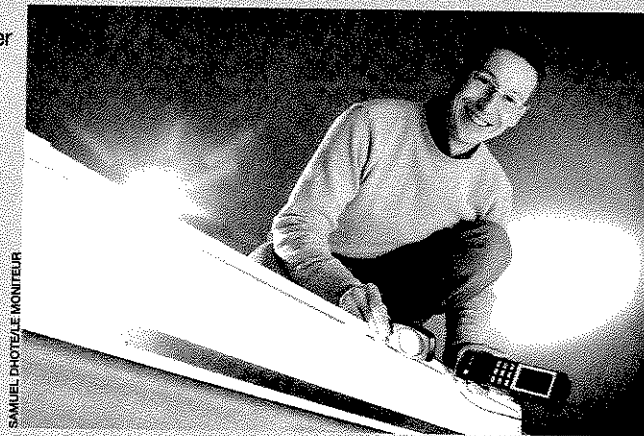
CRÉATEURS D'ENTREPRISES

FRANCK MEURILLON, gérant de Concept Énergie Lumière

Il développe la « culture lumière »

Franck Meurillon est en passe de gagner son pari. A savoir développer un bureau d'études spécialisé en éclairage dans la région Nord-Pas-de-Calais, comme cela existe ailleurs en France. Pour autant, l'affaire n'est pas simple: «Paris et Lyon possèdent une véritable culture lumière. Elles font travailler des bureaux d'études spécialisés sur l'éclairage. Ici dans le Nord, le gratuit est omniprésent. Il est rare de voir un architecte ou un maître d'ouvrage commander une étude», explique Franck Meurillon.

Cet ingénieur Cham de 39 ans a choisi de quitter l'an dernier le fabricant de matériel d'éclairage pour lequel il avait travaillé pendant six ans afin de se mettre à son compte: «L'éclairage constitue un gisement énorme d'économies d'énergies, non seulement pour l'éclairage public, mais aussi pour l'éclairage intérieur», explique-t-il. En outre, il mise sur les exigences croissantes de maîtrise de l'énergie. Soucieux de multiplier les axes de développement, le jeune créateur a développé plusieurs formes d'intervention. Ainsi, Concept Energie Lumière intervient tout d'abord dans le diagnostic. L'entreprise a notamment été chargée d'étudier l'éclairage de la station de métro Wazemmes à Lille, ainsi que l'ergonomie des postes de travail pour l'industriel Bridgestone, à Béthune. Franck Meurillon a également réalisé plusieurs études, et notamment l'étude lumière des nouveaux locaux de



SAMUEL DROTEZ/MONITEUR

Profil

- **Date de création:** septembre 2006.
- **Activité:** bureau d'études lumière (diagnostic, maîtrise d'œuvre, formation).
- **Statut:** SARL au capital de 7 500 euros détenu par Franck Meurillon et son épouse.
- **Chiffre d'affaires 2007:** 25 000 euros. Prévision 2008: 50 000 euros.
- **Effectif:** 1 personne.
- **Localisation:** ruche des Deux-Lys à Armentières (Nord)
- **Site:** www.conceptenergielumiere.fr

l'aménageur d'espaces professionnels Franvime à Fleurbaix. Il est aussi intervenu en sous-traitance pour la mise en lumière du bâtiment et du parking de la Fédération du bâtiment, à Marcq-en-Barœul, un projet conçu par Valérie Foret. Enfin, Concept Energie Lumière s'oriente vers la formation. «Il n'y a pas de formation initiale à l'éclairage, à part une petite option dans l'IUT de Béthune, indique le gérant. Aussi, j'apprends à mes stagiaires à lire une étude d'éclairage, analyser les produits, et raisonner en coût global, c'est-à-dire en intégrant les coûts d'exploitation. Ramené sur dix ans, l'investissement ne représente que 10 % du coût d'un équipement; le reste est imputable à l'électricité et la maintenance.» La jeune société est ainsi intervenue pour initier à l'éclairage le service maintenance de Peugeot à Valenciennes.

ALEX DE VOGÜÉ

MOUVEMENTS

LES NOUVEAUX CONSTRUCTEURS

Jean Tavernier (54 ans) remplacera le 1^{er} juillet Patrick Bertin, membre du directoire chargé du développement France, qui partira à la retraite. Titulaire d'une maîtrise en droit et diplômé de l'IEP d'Aix-en-Provence, il est actuellement administrateur directeur général de la filiale espagnole du groupe où il travaille depuis près de vingt ans. Par ailleurs, Michel Eiss, titulaire d'une maîtrise de gestion de Paris-Dauphine, et ancien directeur général de BAPH (groupe Astria) va diriger le développement en Ile-de-France et concourir à la diversification dans les résidences services et les logements sociaux.



VINCI IMMOBILIER
Patrick Suplot (49 ans), directeur du département bureaux chez Vinci Immobilier depuis 2005, devient directeur général adjoint de l'immobilier d'entreprise de l'entreprise. Il aura en charge le pôle bureaux et supervisera l'outre-mer. Membre du comité exécutif, il est ingénieur de formation.